

SEANCE DU 26 août 2014

L'an deux mille quatorze, le mardi 26 août à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de François DUMARS, Maire.

Présents : Mrs Jean-Claude BAGUET, Robert MABILLOTTE, Frédéric LANGLOIS, Loïc TAPISSIER
Patrick DELANDE, Jean-François GOMEZ.
Mmes Sophie FOUCAULT, Isabelle POSTEL, Isabelle DESHAYES.

Excusés : Mr Philippe PICQUE (pouvoir à Robert MABILLOTTE)
Mme Annick DUPONT (pouvoir à Isabelle POSTEL)
Mme Pascaline HAMONIER (pouvoir à Jean-Claude BAGUET)
Mme Sophie CHAUMEIL (pouvoir à Sophie FOUCAULT)
Mme Charlotte LEON (pouvoir à Jean-François GOMEZ)

Mme Sophie FOUCAULT est nommée secrétaire de séance.

Riffin Travaux de borduration et d'assainissement pluvial Route Départementale N° 107 : Devis pour la mission de maîtrise d'ouvrage et lancement de l'appel d'offres

Mr le maire informe le conseil municipal que conformément au code des marchés publics nous devons passer un appel d'offres concernant les travaux de pose de bordures et d'assainissement pluvial au hameau de Riffin. De ce fait pour monter le dossier de consultation des entreprises, nous devons faire appel à un maître d'œuvre. La société EVIA à Berteaucourt les Dames a été retenue. Son représentant : Mr Vincent BOULLE a préparé le dossier de consultation afin de lancer l'appel d'offre dès début septembre. Le coût de la prestation de la société EVIA s'élève à 2 900 € HT soit 3 480 € TTC. Le lancement des appels d'offres dématérialisés est effectué par les services de la Communauté de Commune de la Picardie Verte.

Le conseil municipal donne son accord pour le lancement de ce dossier.

Hameau de Riffin : proposition de passer le hameau en agglomération

Mr le maire informe le conseil municipal que les services du département de l'Oise par l'intermédiaire de Mr Jacky LAMURE ont suggéré de classer le hameau de Riffin en zone « agglomération ». En effet, ce zonage « agglomération » permettra de réduire la limitation de la vitesse de 70 à 50 km/h. le conseil municipal donne son accord pour classer le hameau de Riffin en zone « agglomération ». Il accepte l'achat de panneaux entrée et sortie pour le hameau de RIFFIN.

Hameau de Riffin : convention générale de maîtrise d'ouvrage pour les travaux d'investissement à réaliser sur le domaine public routier départemental

Mr le maire expose que les travaux au hameau de Riffin sur la route départementale doivent faire l'objet d'une convention générale de maîtrise d'ouvrage avec le Conseil Général de l'Oise pour les travaux d'investissement à réaliser sur le domaine public routier départemental en agglomération.

Le conseil municipal donne son accord pour la signature de la convention avec le Conseil Général.

Travaux de création d'un parking à proximité de la salle de l'ancienne école des garçons : Devis pour la mission de maîtrise d'ouvrage et lancement de l'appel d'offres

Mr le maire informe le conseil municipal que conformément au code des marchés publics nous devons passer un appel d'offres concernant les travaux de création d'un parking à proximité de la salle de l'ancienne école des garçons. De ce fait pour monter le dossier de consultation des entreprises nous devons faire appel à un maître d'œuvre. La société EVIA à Berteaucourt les Dames a été retenue. Son représentant : Mr Vincent BOULLE a préparé le dossier de consultation afin de lancer l'appel d'offre dès début septembre. Le coût de la prestation de la société EVIA s'élève à 1 700 € HT soit 2 040 € TTC. Le lancement des appels d'offres dématérialisés est effectué par les services de la Communauté de Commune de la Picardie verte.

Le conseil municipal donne son accord pour le lancement de ce dossier.

Immeuble 47, Place de la Halle : achat à l'E.P.F.L.O (Etablissement Public Foncier Local du Département de l'Oise)

L'Etablissement Public Foncier Local du Département de l'Oise (EPFLO) a acquis, en date du 17 octobre 2012, pour le compte de la commune de SONGEONS, un ensemble immobilier cadastré AC n° 118, sis au 47 place de la Halle, d'une superficie globale d'environ 470 m² au prix de 125 000 € (hors frais de notaire) afin d'y développer une nouvelle activité commerciale.

Une convention de portage a été conclue entre l'EPFLO et la commune de SONGEONS le 21 décembre 2012.

Conformément à la fiche de calcul fournie par les services de l'EPFLO, la rétrocession s'élève au prix de 132 165.10 €.

Les frais d'ingénierie et les frais d'actualisation sont respectivement de 5 550.93 € TTC et 3 171.96 € TTC soit un total de 8 722.90 € TTC facturés directement à la commune.

Le coût de l'opération de rachat de l'immeuble s'élève donc à un total de 140 888.00 € TTC.

Après présentation, le conseil municipal décide par 13 voix Pour et 2 voix contre de procéder au rachat de l'immeuble sis au 47 place de la Halle à SONGEONS ;

Le conseil municipal autorise Mr le Maire ou un adjoint à faire toutes les démarches et signer tous les documents afférents à ce dossier, et donne tous pouvoirs à Mr le Maire ou un adjoint pour signer l'acte de vente.

Immeuble 47, Place de la Halle : Propositions de prêt

Mr le Maire présente les différentes propositions de prêt de la caisse d'épargne et du crédit agricole pour le rachat de l'immeuble du 47 place de la Halle à SONGEONS.

Le conseil municipal décide par 13 voix Pour et 2 voix contre de retenir la proposition du Crédit Agricole Brie Picardie pour un prêt à taux fixe sur une durée de 20 ans avec un taux annuel réduit de 2,84 % et une échéance annuelle de 9 603,36 €. Le montant des frais de dossiers sont de 290 €.

Le conseil municipal autorise Mr le Maire à signer la proposition de prêt et tous les documents concernant ce dossier,

Syndicat d'Energie de l'Oise : Mise en souterrain BT/EP/RT Rue de la Briqueterie et Rue Amand

Vu la nécessité de procéder à la mise en souterrain du réseau d'électricité pour les rues de la Briqueterie et Amand

Vu le coût total prévisionnel des travaux T.T.C. établi au 26 juin 2014 s'élevant à la somme de 202 179.99 € (valable 3 mois)

Vu le montant prévisionnel de la participation de la commune de 179 693.83 euros (sans subvention) ou 121 610.39 euros (avec subvention)

Vu les statuts du SE 60 en date du 29 novembre 2013

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

- **Accepte** la proposition du Syndicat d'Energie de l'Oise de mise en souterrain du réseau électrique Rues de la Briqueterie et Amand
- **Demande** au SE 60 de programmer et de réaliser ces travaux
- **Acte** que le montant total des travaux pourra être réévalué en fonction de l'actualisation en vigueur à la date de réalisation des travaux
- **Inscrit** les sommes qui seront dues au SE 60 au budget communal de l'année 2015 en section d'investissement à l'article 204158, selon le plan de financement prévisionnel joint
- **Prend acte** que les travaux ne pourront être réalisés qu'après versement d'une participation à hauteur de 50%
- **Prend acte** du versement d'un second acompte de 30% à l'avancement des travaux et le solde après achèvement des travaux.

Syndicat d'Énergie de l'Oise : Extension BT souterrain Route de Dieppe (Maison Familiale Rurale)

Mr MABILLOTTE présente le dossier d'extension BT de la route de Dieppe. Le SE 60 a établi un devis pour les travaux de raccordement en électricité des nouveaux locaux de la Maison Familiale rurale de SONGEONS. Le coût à la charge de la MFR est de 27 792.19 € compte tenu des subventions espérées. La commune de SONGEONS sollicitera le SE 60 pour que ces travaux bénéficient de subventions complémentaires.

Par ailleurs :

Vu le Code de l'Urbanisme et les éventuelles autorisations d'urbanisme délivrées par la commune,

Vu la nécessité de procéder à l'extension du réseau d'électricité pour la route de Dieppe,

Vu le coût total prévisionnel des travaux TTC établi au 11 juillet 2014 s'élevant à la somme de 54 898.16 €

Vu le montant prévisionnel de la participation de la Maison Familiale Rural de 27 792.12 €

Vu les statuts du SE 60 en date du 29 novembre 2013

Le conseil municipal après en avoir délibéré :

- accepte la proposition du Syndicat d'Énergie de l'Oise de desserte en électricité Route de Dieppe en technique souterrain
- prend acte que le Syndicat d'Énergie de l'Oise réalisera les travaux
- acte que le montant total des travaux pourra être réévalué en fonction de l'actualisation en vigueur à la date de réalisation des travaux
- prend acte de la participation du demandeur pour les sommes qui seront dues au SE 60 selon le plan de financement prévisionnel joint.

Réhabilitation du Monument aux Morts : Devis

Mr le Maire informe de la consultation faite pour les travaux de réhabilitation du monument aux Morts. Des devis ont été demandés aux entreprises KERDRAON, LAFILE et GUERARD.

Une seule réponse est parvenue. La proposition de l'entreprise KERDRAON s'élève à 1 083 € HT soit 1 299,60 € TTC.

Le conseil municipal demande qu'une demande de subvention soit faite auprès de la DETR et du Ministère de la Défense.

Lotissement 3ème Tranche : Devis fleurissement et engazonnement

Mr le Maire présente le devis de la SERV'OISE concernant les travaux de fleurissement et d'engazonnement au lotissement de Songeons. Le conseil municipal donne son accord sur la poursuite des travaux.

Local 39, Route de Dieppe : location du garage

Considérant la demande de Monsieur POYER pour la location du garage du local situé au 39, route de Dieppe,

Le conseil municipal de consentir un bail commercial de 9 ans moyennant un loyer de 150 euros par mois.

Le Conseil Municipal autorise Mr le Maire ou un Adjoint à signer tous les documents nécessaires à cette location.

Rue Amand et Rue d'Hémécourt : sens de circulation

Mr le Maire présente l'arrêté de changement de sens de circulation au niveau de la rue Amand et de la rue d'Hémécourt et les courriers d'observations des riverains. Le conseil municipal valide le maintien de cette expérimentation. Des panneaux de signalisation seront posés.

Rapport annuel sur le prix et la qualité du service de distribution publique d'eau potable – Année 2013

Mr le Maire informe que le rapport annuel sur le prix et la qualité du service de distribution publique d'eau potable pour l'année 2013 a été adopté par délibération du comité syndical en date du 20 juin 2014. Ce rapport est consultable en mairie.

Syndicat Mixte Oise Très Haut Débit : Désignation d'un délégué

Mr le maire informe que suite à une erreur il y a lieu de revoir les délégations au sein du SMOTHD. Le délégué titulaire est de fait le maire et le délégué suppléant sera Mr BAGUET.

Bibliothèque : destruction de vieux livres

Mr le Maire informe que les bénévoles de la bibliothèque demandent l'autorisation de procéder à la destruction (désherbage) de vieux livres usagés. Le conseil municipal donne son accord sur la liste fournie.

Arbre de Noël 2014

Mme FOUCAULT rend compte des travaux de la commission Arbre de Noël et présente un devis pour le spectacle de Noël 2014. Il s'agit d'une animation humour avec mimes et jonglerie proposée par Mr Kévin LE BIAN. Le prix de la prestation est de 785.86 € TTC. Le conseil municipal valide le devis. Le spectacle aura donc lieu le samedi 13 décembre 2014 à 15 h 00 à la salle de la cantine.

Colis de Noël 2014

Mme FOUCAULT présente les devis reçus et les échantillons pour les colis de Noël 2014 aux personnes âgées de la commune. Le conseil municipal retient le colis présenté par « le Cellier de Jules » pour un montant de 18.60 € TTC pour une personne seule et de 29.70 € TTC pour un couple.

Pour le colis des agents communaux, le conseil municipal décide de retenir le colis présenté par le magasin « Saveurs de la Halle ».

Fête Patronale 2014

Mr le maire rappelle que la fête communale a lieu ce week end et relaie la demande du comité des fêtes d'avoir des bénévoles pour assurer la sécurité lors de la course cycliste de vendredi soir.

Questions Diverses

Mr le maire informe d'un courrier de Mr Germain VANDEPUTTE de GERBEROY qui propose de créer une manifestation autour de l'artisanat et des producteurs picards et la recherche de partenaires notamment une municipalité pour accueillir cette manifestation. Mr le maire signale qu'il a proposé la candidature de la commune de SONGEONS pour être commune d'accueil.

Mr MABILLOTTE signale que la commune ne fournira plus de blé empoisonné.

Mr MABILLOTTE signale qu'il va contacter un lieutenant de louveterie pour demander des renseignements sur la recrudescence des pigeons au niveau de l'église et de leur capture.

Mr BAGUET, à la demande de Mme HAMONIER, signale qu'une réunion de la commission prospective économique est à prévoir.

Mr BAGUET signale que la commission pour les maisons fleuries de la commune est en cours de passage.

Mr GOMEZ demande la possibilité de mettre en place un agent de police municipale assermenté.

Mr DUMARS informe que Mr CREPIN a fait suivre le contentieux à l'assurance de l'entreprise concernant la porte arrière de la salle de l'ancienne école des garçons.

Mr GOMEZ demande où en est le dossier du terrain à côté de la clinique vétérinaire. Mr DUMARS répond qu'il a rencontré le futur acquéreur.

Mr LANGLOIS présente différents devis pour la fourniture et pose d'un terrain multisports, pour la rénovation de deux courts de tennis et pour la création d'un terrain de boules.

Mr TAPISSIER propose de faire un bulletin municipal de rentrée.

Mr DELANDE informe que des bordures de trottoirs sont abimées rue des Prairies.

Mme POSTEL informe que Mr PORQUIER, président de l'office responsable du tourisme en Picardie Verte, propose une réunion d'information auprès des commerçants sur le tourisme.

Mme POSTEL demande une intervention sur le chemin de Riffin (de Grémévillers à Sully).

Mme DESHAYES informe que si la commune est éligible à la Dotation de Solidarité Rurale cible, une dotation supplémentaire de 45 € pourrait être attribuée dans le cadre de l'instauration des nouveaux rythmes scolaires.

Mme DESHAYES demande que l'engazonnement au niveau de l'école élémentaire soit refait.

Mme DESHAYES demande qu'un rappel soit fait notamment sur l'entretien des propriétaires privés sur leurs biens immobiliers.

PROCHAINE REUNION LE MARDI 16 SEPTEMBRE 2014

Fin de séance à 00 h 33